

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Relatif au projet de déclassement de la « Place de Leysse »

Par arrêté n° 215/2019 en date du 13 juin 2019, le Maire de la commune de Saint Alban-Leysse, a ordonné l'ouverture de l'enquête publique relative au projet de déclassement de la « Place de Leysse ».

Il est prévu sur cette assiette foncière la construction d'un bâtiment destiné à accueillir 3 commerces en rez-de chaussée et des logements en étage. L'emprise déclassée sera intégrée au domaine privé de la Commune pour permettre, d'une part, la vente de l'assiette foncière du projet immobilier, et d'autre part, la réalisation des aménagements urbains périphériques.

Monsieur Michel DERONZIER est désigné en qualité de commissaire-enquêteur.

L'enquête publique se déroulera à la mairie du lundi 1^{er} juillet au mardi 16 juillet 2019 inclus

Les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête seront déposés à la Mairie de Saint-Alban-Leysse aux jours et heures habituels d'ouverture au public :

- lundi de 14 h à 18 h,
 - mardi de 9 h à 12 h et de 15 h à 18 h
 - mercredi de 9 h à 12 h,
 - jeudi de 9 h 30 à 12 h et de 15 h à 18 h
 - vendredi de 9 h à 12 h et de 15 h à 18 h,
 - samedi de 9 h à 12 h,
- sauf les dimanches et jours fériés,

Pendant la durée de l'enquête publique, les observations sur ce projet pourront être formulées :

- par écrit sur le registre d'enquête publique,
- par courriel à foncier@saintalbanleysse.fr,
- ou par courrier adressé au Commissaire-enquêteur, à l'adresse suivante :

Mairie de Saint-Alban-Leysse

Enquête publique préalable au déclassement de la Place de Leysse
CS 50033
73232 SAINT-ALBAN-LEYSSE Cedex

Ce même dossier sera également disponible sur le site internet de la Commune : www.saintalbanleysse.fr

Le commissaire-enquêteur tiendra permanences à la Mairie de SAINT-ALBAN-LEYSSE les :

- **lundi 1^{er} juillet 2019 de 14h à 16h**
- **mardi 16 juillet 2019 de 10h à 12h**

À l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant un an à la Mairie de Saint-Alban-Leysse où toute personne intéressée pourra en demander communication.

Le Maire,

M. Michel DYEN